

questions, prétendre qu'il a des doutes. Du moins c'est l'impression qu'il a laissée peut-être par inadvertance. J'ignore, au juste, qui a tort, mais chose certaine, il n'y a pas eu entente.

Que ce soit clair, un traité a été signé, mais nous n'avons pu le faire ratifier par les États-Unis.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** D'accord.

**M. Tobin:** Cela dit, je suis très heureux de pouvoir participer à ce débat et de faire savoir que j'appuie les efforts déployés par le gouvernement, par le ministre, par ses collaborateurs et par tous ceux qui ont essayé de résoudre les problèmes complexes qui se posent dans le secteur de la pêche du Pacifique. Au lieu de me contenter de dire que j'approuve le ministre et le gouvernement—en particulier ce dernier qui est une sorte d'institution anonyme—je dirai que je donne mon appui à tous ceux qui appartiennent à ce secteur: les syndicats, les pêcheurs commerciaux et sportifs, les autochtones et tous ceux qui sont concernés. Je compatise à leur sort et leurs très difficiles problèmes. Il faut savoir reconnaître que les stocks de saumon de la côte ouest du Canada sont surpêchés. Nous devons tous reconnaître que chacune des parties prenantes que j'ai nommées prélève sur ces stocks. Il est très difficile de dire qui devrait en prendre moins. Il est très difficile de dire qui doit faire son baluchon et partir, afin que primo, et c'est cela la priorité, le stock survive, et secundo, que ceux qui continuent à exercer le métier de pêcheur puissent avoir une activité rentable.

J'espérais avoir aujourd'hui le grand plaisir d'entendre les membres de l'opposition exposer ou présenter non pas simplement des solutions concrètes, mais des propositions sincères et bien mûries. Je suis persuadé que le ministre aurait trouvé cela utile. Peut-être sera-t-il donné à d'autres députés de l'opposition de s'écarter des sentiers battus, de nous prouver qu'ils ne sont pas absolument dépourvus de bonnes idées. Ceci dit sans vouloir les offenser. J'espère qu'ils nous diront clairement quelle est leur position au juste sur la question difficile et importante de l'orientation à adopter.

Pour la gouverne des orateurs de l'opposition qui vont suivre, et pour les aider à fixer leurs idées, j'aimerais poser un certain nombre de questions à l'opposition. Ils admettront sûrement qu'en fonction des réponses qu'ils donneront à cette question nous pourrions prendre des mesures qui permettraient de préserver à jamais cette précieuse ressource qu'est le saumon de la côte ouest, pour tous les Canadiens, et pour ceux en particulier qui vivent en Colombie-Britannique. Mes questions sont simples et directes. Je le répète, il n'est pas facile de leur trouver des réponses, mais nous continuons à en chercher. Les députés d'en face n'estiment-ils pas, avec le gouvernement, que la conservation et la reconstitution des stocks de saumon doivent être une priorité? Admettront-ils qu'il faut d'ores et déjà arrêter le déclin des stocks de saumon, et que c'est au ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) qu'il incombe de prendre les mesures de gestion nécessaires pour stopper ce déclin et faire fructifier l'espèce? Est-ce que l'opposition reconnaît que quand nous parlons de répartition du droit de pêcher le saumon, il s'agit uniquement de répartir le poisson qui n'est pas

### *Les subsides*

nécessaire à la reproduction, et que les responsables des pêches sont tenus de veiller à ce que les pêcheurs professionnels ne pêchent pas le poisson nécessaire à cette reproduction, ce qui ne ferait que rendre inévitable la disparition de cette ressource?

• (1600)

L'opposition n'est-elle pas d'avis que quand on répartit les prises de saumons qui ne sont pas nécessaires à la survie de l'espèce, les populations autochtones devraient recevoir la priorité pour assurer leur alimentation? Reconnaît-elle qu'une fois que les autochtones seront satisfaits, le droit aux prises restantes doit être accordé en fonction de ce qui est le plus avantageux, tant pour les propriétaires des poissons, qui sont tous les Canadiens, que pour tous ceux qui vivent de la pêche?

Si l'opposition admet qu'il faut asseoir le secteur des pêches sur une base économique rationnelle, reconnaît-elle que la pêche commerciale crée directement, avec 91 p. 100 des prises, du travail pour environ 4,200 personnes annuellement alors que l'industrie axée sur la pêche sportive fournit pour sa part, avec 4 p. 100 des prises, des emplois à quelque 2,430 personnes chaque année?

Si elle accepte ces données, est-elle disposée à appuyer le ministre lorsqu'il préconise de prendre sérieusement et posément en considération la pêche sportive de la côte du Pacifique lors de ces pourparlers, afin que la Colombie-Britannique et le Canada tout entier puissent profiter des innombrables possibilités économiques que recèle le secteur des pêches?

J'ai d'autres questions à poser aux députés d'en face à propos de la pêche commerciale. Acceptent-ils la conclusion de la Commission Pearce selon laquelle le gouvernement doit intervenir en vue de réduire le nombre de bâtiments qui pratiquent la pêche commerciale du saumon sur la côte du Pacifique et leur équipement? Appuient-ils la commission qui recommande de racheter environ 50 p. 100 des bateaux? Autrement, quel pourcentage jugent-ils souhaitable? Sont-ils à même, dès aujourd'hui, puisqu'ils ont pris l'initiative du débat, de proposer des mesures concrètes visant à réduire la surcapacité de la flotte? Par ces mesures, viendront-ils en aide aux pêcheurs qui sont mal pris ou se borneront-ils à renflouer les institutions financières?

Je suis convaincu que les députés d'en face prennent bonne note de toutes ces questions en vue de répondre à chacune en détail. Quoi qu'il en soit je ne vais pas attendre leurs réponses.

Je voudrais maintenant soulever la question de la pêche commerciale pratiquée par les autochtones. L'opposition partage-t-elle l'avis du gouvernement selon lequel il faut renverser la tendance à la baisse qu'on enregistre dans le taux de participation des autochtones à la pêche commerciale? A l'invitation du ministre, a-t-elle des propositions concrètes à faire en vue, notamment, de satisfaire aux besoins des collectivités riveraines, ou peut-elle nous dire quelles solutions elle offre à ces Canadiens qui vivaient de la pêche avant même que les premiers colons ne viennent s'installer dans cette région du Canada?